

1. FAIRE ÉMERGER LA DÉCISION

ÉTUDES PRÉALABLES PRÉ-DIAGNOSTIC

- QUESTIONNER
Remettre en perspective
Préciser la commande
- ORGANISER la maîtrise d'ouvrage
Mettre en place un dispositif de pilotage selon complexité et moyens
- ÉTAT DES LIEUX - DIAGNOSTIC*
- EXPRIMER la PROBLÉMATIQUE
les enjeux et les objectifs
- EXPRIMER les INTENTIONS
les hypothèses, les scénarios
la STRATÉGIE d'INTERVENTION
- ÉLABORER un PRÉ-PROGRAMME**
- ÉLABORER un PLAN GUIDE*
un SCHÉMA PROGRAMME*



ANIMATION ATELIERS

- CO-CONSTRUIRE un diagnostic territorial partagé
- IMPLIQUER les ACTEURS INITIER des PARTENARIATS
Participation - Concertation
Consultation - Information
Médiation - Sensibilisation
- NOURRIR, ANIMER et porter la progression des DÉBATS
RECUEILLIR les propositions
DÉGAGER une synthèse et des OBJECTIFS PARTAGÉS
- PRÉCONISER le recours à un marché public d'ÉTUDES et de PRESTATION de SERVICES
- DONNER une estimation financière globale des études à engager (ratio, pas de chiffrage détaillé)

DÉCISION

2. PASSER LE RELAI

vers un MARCHÉ d'ÉTUDE

- CHOISIR une DÉMARCHE de PROJET de TERRITOIRE, par exemple :
 - Projet de territoire
 - Plan de paysage
 - Charte architecturale paysagère
 - Charte de Pays, de PNR
 - Plan de référence, CAB
 - Étude de revitalisation urbaine
 - Plan de Déplacement Urbain
 - Programme Local de l'Habitat
- ORGANISER un PROCESSUS de CONSULTATION
- AIDER à la rédaction des dossiers des marchés publics
PARTICIPER à la commission technique d'appel d'offre et/ou au jury de concours
AIDER au choix de l'équipe prestataire de maîtrise d'oeuvre
- PASSER le relai au bureau d'étude prestataire retenu

3. ACCOMPAGNER, ÉVALUER

- ACCOMPAGNER la maîtrise d'ouvrage dans le SUIVI des études de la MOE
- AIDER à la mise en oeuvre des PROLONGEMENTS et des APPLICATIONS
par exemple :

POLITIQUES LOCALES

- Procédures contractuelles ou conventionnelles PPEANP, OPAH, PIG...
- Programmes d'actions PLH, PDU...

DOCUMENTS DE PLANIFICATION

- Maîtrise foncière
DPU, ZAD, expropriation, portage...
- Révision, modification des documents d'urbanisme SCoT, PLU(i), PLU, CC
- Procédures de protection patrimoniale

PROJETS OPÉRATIONNELS

- Études de MAÎTRISE d'OEUVRE de projets d'aménagement paysager et/ou d'espaces publics, de construction d'équipements publics

- BILAN - ÉVALUATION de la démarche de conseil
État d'avancement du processus et de ses prolongements
- CAPITALISATION, actions de SENSIBILISATION, référencement OBSERVATOIRE

PROLONGEMENTS - MISSIONS PRIVÉES

ETAPES
du PROJET

ELEMENTS
de MISSION

Rôle des acteurs

- Éléments de mission sur lesquels le CAUE peut contribuer
- Hors mission CAUE

(*) DIAGNOSTIC, PLAN GUIDE et SCHEMA PROGRAMME sont des documents d'aide à la décision qui revêtent un caractère pédagogique de conseil. Ils ne peuvent en aucun cas être assimilés à des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre
(**) PRE-PROGRAMME et PROGRAMME : programmation architecturale et qualité d'usage, (en aucun cas programme technique prescriptif) Cf définition MIQCP et article 2 de la Loi MOP